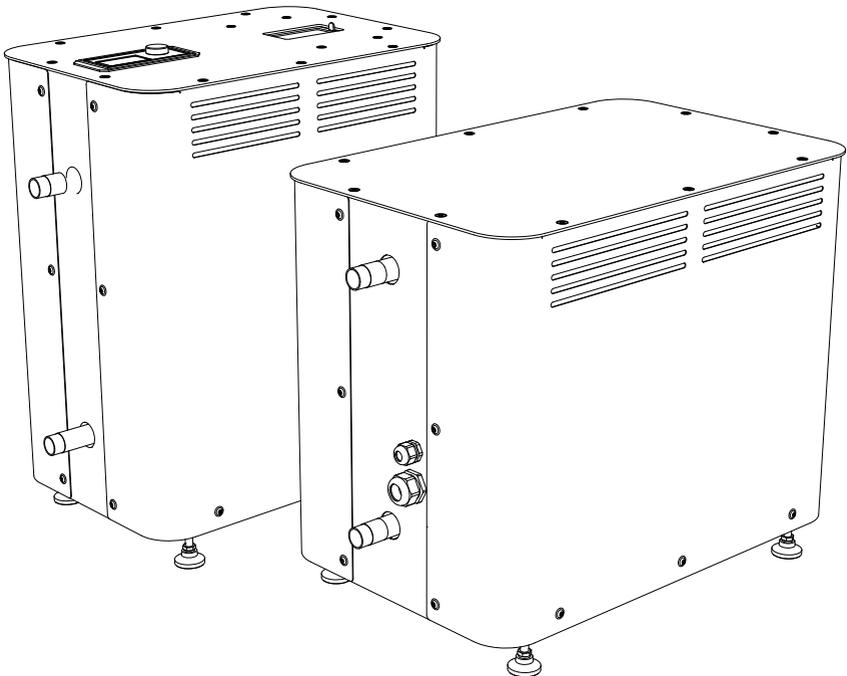
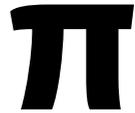


PEREKO®

Documentation technique
et opérationnelle des chaudières à
induction de la série



Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière PEREKO. Cette documentation concerne les chaudières à induction de la série **π**. Le manuel contient toutes les informations et recommandations nécessaires à l'utilisation.

Veuillez lire attentivement le contenu suivant avant de mettre la chaudière en service. Le respect des instructions contenues dans ce manuel assurera votre sécurité et vous protégera contre une utilisation incorrecte de l'appareil et son fonctionnement défectueux.

Les documents relatifs aux chaudières sont joints au manuel. Le mode d'emploi du contrôleur, avec lequel vous devez également vous familiariser. Conservez et stockez la documentation et le manuel de manière à ce que vous pouvez les utiliser pendant le fonctionnement de l'appareil.

TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS INDUCTIVES ET COMMENTAIRES.....	3	5. TRANSPORT ET STOCKAGE.....	8
1.1. Règles de sécurité.....	3	6. INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE.....	8
1.2. Élimination des déchets d'équipements.....	3	7. CONTROLEUR.....	8
2. PREMIER DÉMARRAGE DE LA CHAUDIÈRE π	4	7.1. Règles de sécurité.....	8
2.1. Séquence des opérations pour le premier démarrage de la chaudière.....	4	7.2. Mise au rebut des équipements électriques et électroniques.....	9
3. INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR.....	5	8. EXIGENCES DE SÉCURITÉ.....	9
3.1. Données techniques.....	5	9. CONDITIONS DE GARANTIE.....	9
3.2. Structure – éléments de base.....	5	10. SPÉCIFICATION DE LA LIVRAISON.....	11
3.3. Raccordement hydraulique.....	7		
3.4. Connexion électrique.....	7		
4. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR.....	7		
4.1. Données techniques.....	7		
4.2. Description de la construction de la chaudière.....	8		

1. INFORMATIONS INDUCTIVES ET COMMENTAIRES

1. Avant de brancher la chaudière à induction, l'utilisateur doit lire ce manuel.

2. L'installation de la chaudière π , ainsi que l'installation du système de chauffage, doivent être effectuées par des personnes autorisées. L'installateur doit confirmer les travaux effectués et inscrire les éventuelles remarques dans le «Certificat de première mise en service de la chaudière π ».

3. Tous les travaux liés au raccordement de la chaudière doivent être effectués avec une alimentation électrique déconnectée.

4. Ne mettez pas la chaudière en marche si l'enveloppe n'est pas fixée.

La chaudière de chauffage central à induction π est équipée de régulateurs IE-73 ou PX-100 (selon la puissance). Les manuels des contrôleurs : ver. 3.4.29 (π 3.2) et ver. 2.4.28 (π 10-21) sont inclus dans la documentation technique et opérationnelle.

1.1. Règles de sécurité

ATTENTION ! Cet équipement n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience et de connaissances, sauf si elles sont

supervisées par une personne responsable de leur sécurité et conformément aux instructions du manuel d'utilisation. **ATTENTION !** Ne laissez pas les enfants ou les personnes handicapées utiliser l'équipement sans surveillance.



1.2. Élimination des déchets d'équipements

Une chaudière à induction usagée ne doit pas être jetée avec les déchets ménagers. Contactez un centre de traitement spécialisé dans les équipements électriques et électroniques. Il est de la responsabilité du consommateur d'amener l'appareil dans un centre de traitement spécialisé. Une élimination appropriée des déchets permet de les recycler, de les traiter et de les stocker conformément aux exigences environnementales. Cela évite les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine et permet de récupérer une partie des matériaux utilisés. Pour obtenir des informations plus détaillées sur le recyclage de ce produit, veuillez contacter votre

bureau local de la Commission européenne les autorités locales ou les services de gestion des déchets.

Groupe d'équipements : I. Gros appareils ménagers. Type: 9. Cuisinières électriques, 13. Appareils de chauffage électrique.

Retournez votre ancien appareil à :

- à une entreprise qui gère un point de collecte d'équipements de déchets, ou
- à un point de collecte sélective de déchets municipaux,
- à un parc à ferraille (ce parc doit avoir une décision administrative d'accepter les DEEE),
- à une usine de traitement/manutention des DEEE qui fonctionne comme un collecteur de déchets,
- à une unité communale qui exerce des activités de collecte de déchets communaux,
- à une entreprise titulaire d'un permis de collecte de déchets,

- à un centre de service, si l'équipement a été accepté par celui-ci pour réparation et s'il est considéré comme ne méritant pas d'être réparé,
- à un grossiste ou à un détaillant sur la base du principe «un pour un», c'est-à-dire que vous pouvez laisser un équipement usagé pour un article acheté.

Taux de récupération et de recyclage – plus de 80 % du poids des équipements usagés.

2. PREMIER DÉMARRAGE DE LA CHAUDIÈRE π

La mise en service initiale de la chaudière π est effectuée par une personne habilitée à cet effet, après quoi un «certificat de mise en service initiale de la chaudière π » est établi.

2.1. Séquence des opérations pour le premier démarrage de la chaudière

- Placez la chaudière sur une surface horizontale ininflammable en respectant la distance minimale des murs (20 cm). Pour mettre la chaudière à niveau, utilisez les pieds sous la chaudière.
- La chaudière doit être placée conformément aux règles de construction de la chaufferie, en assurant un accès facile à la chaudière pendant le fonctionnement.
- Raccordez la chaudière au système de chauffage central équipé de vannes de coupure.
- Remplissez le système avec de l'eau ou de l'antigel.
- Ventilez le système de chauffage central.
- Raccorder les pompes aux prises appropriées de l'enveloppe de la chaudière conformément au schéma d'installation choisi (Mode d'emploi du contrôleur p. 5-6). Les câbles pour le raccordement de la pompe sont livrés avec la chaudière.
- Raccordez les sondes de température aux prises appropriées du boîtier de la chaudière conformément au schéma d'installation choisi (Instructions d'utilisation du régulateur page 5-6). Si vous utilisez un système de contrôle externe, connectez le câble de contrôle externe à la prise appropriée sur le boîtier de la chaudière. Les sondes de température et le câble de commande externe sont fournis avec la chaudière.
- Installez le tableau de distribution avec le disjoncteur de surintensité triphasé sur le mur, dans un endroit facilement accessible.
- Raccordez le tableau de distribution à l'installation électrique.
- Interrompez le disjoncteur de surintensité du tableau de distribution. Assurez-vous que toutes les phases sont présentes.
- Continuez conformément au mode d'emploi du contrôleur.

3. INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

3.1. Données techniques

Paramètre		Unité	π		
			3,2	10	21
Dimension	Largeur	[mm]	520	587	
	Hauteur		666	535	
	Profondeur		356	405	
Plage de puissance calorifique*		[kW]	3,2	10	21
Capacité minimale du réservoir tampon		[L]	200	700	700
Capacité cubique des locaux chauffés**		[m³]	200	450	875
Surface des pièces chauffées**		[m²]	≤ 80	≤ 180	≤ 350
Volume d'eau de la chaudière		[L]	1,7	2,53	2,71
Pression maximale de fonctionnement		[bar]	3		
Température de l'eau d'alimentation min / max		[°C]	- / 85 réglable		
Alimentation électrique de la chaudière 230V - 50Hz, / 400V - 50Hz		[W]	1L - N 230V	3L - N 400V	
Consommation maximale de courant		[A]	16		28
Courant nominal du disjoncteur de surintensité		[A]	25	20	40
Section transversale du câble d'alimentation	Minimum	[mm²]	3 x 1,5	5 x 2,5	5 x 6
	Maximum	[mm²]	3 x 2,5	5 x 16	
Énergie électrique		[W]	3 200	10 000	21 000
Alimentation en veille			7		
Puissance consommée à 100% de charge			3 200	10 000	21 000
Bruit		[dB]	≤ 35	≤ 41	≤ 44
Poids de la chaudière sans eau		[kg]	85	128	178
Diamètre de l'embout pour l'alimentation et le retour		—	GZ 3/4"		
Rendement thermique selon PN-EN 303-5:2012 (puissance nominale - puissance min.)		[%]	98,6		
Classe énergétique		—	D		
Contrôleur / ventilateur		—	TAK / NIE		
Garantie		—	La garantie est de 2 ans pour la chaudière, 2 ans pour le contrôleur et les composants. / Garantie de 20 ans sur enregistrement		
Matériau de l'échangeur de chaleur		—	Acier 0H18N9		
Plage de réglage de la température sur le régulateur		[°C]	20 / 80		

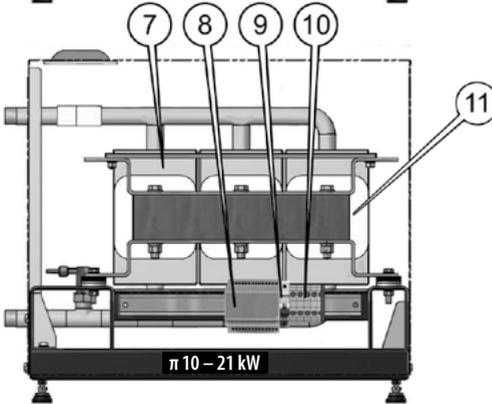
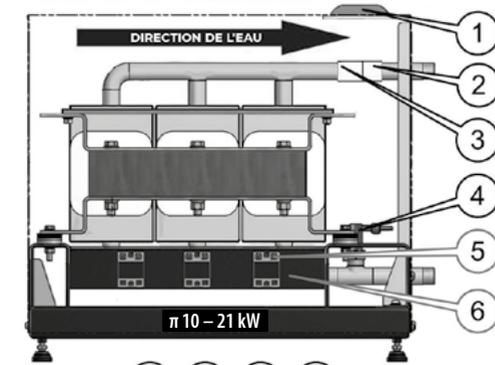
*température maximale de l'eau dans la chaudière - 95°C, **pour une hauteur de pièce de 2,5 m et une isolation en polystyrène de 15 cm (q=55 W/m²), ***PN-EN 12809, PN-EN 303-5:2012

3.2. Structure – éléments de base

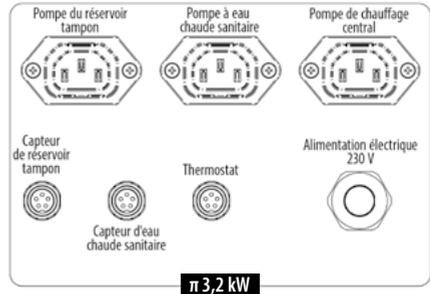
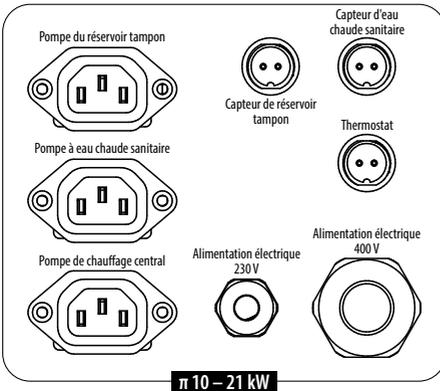
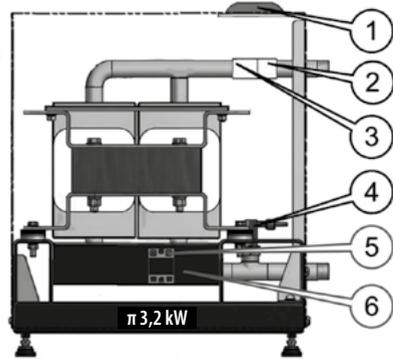
La chaudière de chauffage central à induction π est un dispositif électromagnétique. La base de la construction de la chaudière π est un transformateur sec avec un enroulement secondaire court-circuité. L'enroulement secondaire dans cette conception devient un échangeur en acier inoxydable. L'échangeur est conçu

de telle sorte que la charge de la surface de l'échangeur $0 \leq 3$ W/cm². L'échangeur est fabriqué en acier de haute qualité résistant aux acides et destiné au contact avec les produits alimentaires. Pendant le processus de chauffage, l'eau est soumise à un traitement électromagnétique.

3.2.1. Disposition simplifiée des éléments de la chaudière π



1. panneau de commande
2. sonde de température de la chaudière
3. STB
4. capteur de débit
5. relais ssr
6. Radiateur de relais avec ventilateur
7. échangeur
8. module exécutif
9. Fusible de surintensité
10. connexion du câble d'alimentation
11. enroulement primaire



3.3. Raccordement hydraulique

Le raccordement hydraulique doit être effectué par des personnes qualifiées. L'installation hydraulique doit être réalisée en conformité avec : PN-B02414:1999 - système fermé PN-91/B-02413 - système ouvert L'équipement ne doit pas être installé dans des endroits où la température descend en dessous de 0°C, sauf si on utilise de l'antigel

comme moyen de chauffage. Pour le raccordement de la chaudière à induction au système de chauffage central et d'eau chaude sanitaire, utilisez des tuyaux métalliques. Il est nécessaire d'utiliser dans le système d'hydraulique des filtres à mailles et magnétiques.

3.4. Connexion électrique

Le raccordement électrique doit être effectué par des personnes qualifiées. L'installation électrique doit être équipée de dispositifs de protection contre les courants résiduels et de moyens permettant d'assurer que l'équipement est déconnecté de l'alimentation électrique lorsque la distance entre les contacts de tous les poteaux n'est pas

inférieure à 3 mm. Assurez un accès permanent à l'interrupteur principal. Les fils de la pompe de circulation et de la sonde de température doivent être terminés par les bouclons appropriés et connectés aux prises appropriées sur le boîtier de la chaudière.

4. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Avant d'installer la chaudière, lisez les exigences et les instructions du manuel d'utilisation. Demandez-le à votre revendeur ou à votre société d'installation π chaudières. Nous vous

recommandons de contacter immédiatement les représentants du fabricant chargés du service de garantie.

4.1. Données techniques

Les chaudières π sont conçues pour les installations de chauffage central à eau à basse température, avec une température maximale de travail allant jusqu'à 90°C, réalisées avec des tuyaux en acier, cuivre, polyéthylène, polypropylène, CPVC, etc., avec l'utilisation de tous les types de radiateurs, à savoir : fonte, acier (panneau, salle de bain, décoratif), cuivre (salle de bain et convecteur), aluminium, sol, mur, plafond, ainsi que des radiateurs et des rideaux d'air. Fonctionne avec toutes les chaudières de chauffage central (connectées en série ou en parallèle en tant que chaudières primaires, de secours ou d'appoint), les chauffe-eau à accumulation, les chauffe-eau instantanés, les réservoirs

tampons, etc. Ils fonctionnent avec toutes les chaudières de chauffage central (connectées en série ou en parallèle comme chaudières primaires, de secours ou d'appoint), les chauffe-eau à accumulation, les chauffe-eau instantanés, les réservoirs tampons, etc. Ils fonctionnent dans des installations à circulation forcée, dans des systèmes fermés ou ouverts. La construction de la chaudière π est protégée par un brevet d'UP RP. Les données techniques de base sont présentées au point 3.1.

4.2. Description de la construction de la chaudière

La chaudière de chauffage central à induction π est un dispositif électromagnétique. L'énergie thermique est générée par le champ électromagnétique directement dans la chambre de chauffe, elle-même située sur les colonnes du transformateur. Cette solution permet de réduire considérablement les pertes dans le champ électromagnétique. La chambre est fabriquée en acier de haute qualité, résistant aux acides et destiné au contact avec les produits alimentaires. La chaudière à induction est fabriquée à l'aide de matériaux modernes.

et une technologie de pointe, garantissant une durée de vie allant jusqu'à 50 ans. La base de la conception de la chaudière π est un transformateur sec triphasé avec un enroulement secondaire compact. Dans cette conception, l'enroulement secondaire devient la chambre de chauffe. Toute la puissance thermique générée dans la chambre de chauffe est dissipée dans l'eau qui coule. La structure de la chambre est conçue pour fournir une charge thermique sur la surface de la chambre de chauffe de $0 \leq 3 \text{ W/cm}^2$.

5. TRANSPORT ET STOCKAGE

Les chaudières peuvent être transportées horizontalement dans des véhicules couverts. Lors du transport des chaudières, celles-ci doivent être fixées à l'aide de moyens permettant de les

protéger contre le basculement et les dommages mécaniques. Les chaudières peuvent être stockées dans des magasins secs où il n'y a pas de substances chimiquement actives.

6. INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE

La chaudière peut être installée dans n'importe quelle pièce répondant aux exigences de base pour les locaux d'habitation, les entrepôts, les salles de production, etc. A l'endroit où la chaudière sera posée, le sol doit être plat et horizontal. La chaudière peut également être installée sur un socle en béton armé. Distance minimale des murs : 20 cm. La hauteur de la pièce dans laquelle la chaudière doit être installée ne doit pas être inférieure à

plus de 190 cm. La pièce doit être équipée d'un conduit de ventilation. Le raccordement de la chaudière à l'installation ne peut être effectué que par des installateurs qualifiés qui connaissent toutes les exigences relatives aux chaudières π , qui offrent une garantie pour leur travail et qui connaissent les instructions d'installation des chaudières π . Les connexions électriques et hydrauliques doivent être effectuées par du personnel qualifié.

7. CONTROLEUR

7.1. Règles de sécurité

- Avant d'installer le contrôleur, lisez attentivement le manuel.
- Le régulateur ne doit pas être utilisé de manière inappropriée.
- Les travaux de raccordement ne doivent être effectués que lorsque la tension d'alimentation est coupée, assurez-vous que les câbles électriques ne sont pas sous tension.
- Les travaux de raccordement et d'installation ne doivent être effectués que par des personnes qualifiées et autorisées, conformément aux réglementations et normes en vigueur.
- Ne pas installer ou faire fonctionner le contrôleur avec un boîtier endommagé.

- Le système électrique dans lequel le contrôleur fonctionne doit être protégé par un fusible choisi en fonction des charges appliquées.
- Le régulateur n'est pas un élément de sécurité.
- Le régulateur ne peut pas être utilisé comme seule protection contre une augmentation excessive de la température dans la chaudière. Il est nécessaire d'utiliser des protections supplémentaires, par exemple le STB.

7.2. Mise au rebut des équipements électriques et électroniques

Il convient de prendre soin de recycler les déchets d'équipements électriques et électroniques afin de protéger l'environnement et la santé humaine. Ne jetez pas les appareils marqués du symbole

avec vos déchets ménagers. Veuillez retourner Apportez le produit à un centre de recyclage local ou contactez les autorités locales compétentes.

8. EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Ne pas faire fonctionner la chaudière sans eau.

La pression dans le système ne doit pas dépasser la norme fixée.

L'eau du système de chauffage et de la chaudière ne doit pas geler.

Un accès libre à la chaudière et à la commande doit être prévu.

Il est interdit de poser des objets sur l'enveloppe de la chaudière.

L'enveloppe de la chaudière et le régulateur ne doivent pas être couverts.

Les fentes de ventilation ne doivent pas être obstruées, l'espace entre le fond de la chaudière et le sol doit être libre et permettre à l'air de circuler.

9. CONDITIONS DE GARANTIE

1. Le producteur des chaudières PEREKO est Envo sp. z.o.o. dont le siège se trouve à Starachowice, 76 Radomska Street.
2. Le fabricant garantit que l'appareil est conforme à la documentation technique.
3. Le Distributeur (service du détaillant où l'appareil a été acheté) s'engage à éliminer tout défaut de l'appareil résultant d'une faute du Fabricant pendant la période de garantie.
4. Le début de la période de garantie pour la chaudière PEREKO est la date d'achat confirmée par une preuve d'achat.
5. La carte de garantie n'est pas valable sans la date, le sceau et les signatures du fabricant, du point de vente et du vendeur et utilisateur.
6. En cas de perte de la carte de garantie ou du certificat de mise en service, aucun duplicata ne sera délivré.
7. La carte de garantie ainsi que le certificat de mise en service sont les seuls documents donnant droit à une réparation gratuite sous garantie.
8. Le fabricant garantit le bon fonctionnement de la chaudière π pendant une période de 2 ans. Le fabricant garantit le bon

fonctionnement du nœud de commande pendant une période de 2 ans.

9. Le producteur accorde une garantie supplémentaire de 20 ans pour le transformateur de la chaudière avec un échangeur intégré en acier inoxydable, ainsi que pour l'enveloppe de la chaudière. Pour les autres éléments de la construction, le fabricant accorde une garantie de 2 ans.
10. Pour bénéficier de la garantie de 20 ans dans les conditions décrites dans le présent document, les conditions suivantes doivent être remplies :
 - Présentez au point de vente (également appelé Distributeur) où l'appareil a été acheté les documents correctement remplis et tamponnés qui font partie intégrante de ce manuel : Carte de garantie, certificat de mise en service.
 - La période de garantie commence le jour de l'installation et de la mise en service de la chaudière, ce qui est confirmé par des inscriptions dans les documents remis au Distributeur (bordereau du fabricant).
 - Effectuer tous les 2 ans des contrôles de maintenance payants sur les équipements installés.

ATTENTION :

- **La première inspection doit être effectuée au plus tard 2 ans après l'installation et la mise en service de la chaudière.**
 - **Les inspections ultérieures doivent être effectuées tous les 2 ans, à compter de la date de l'inspection précédente.**
 - **L'inspection ne peut être effectuée plus de 2 mois après la date d'échéance.**
 - **Si le contrôle n'est pas effectué dans les 2 mois suivant la date de contrôle, l'utilisateur perd la garantie de l'appareil.**
11. Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans préavis.

12. Les réparations doivent être confirmées sur la carte de garantie et sur le rapport de visite visant à éliminer le défaut par un technicien de service possédant les qualifications appropriées. Les réparations et l'entretien ne peuvent être effectués que par le centre de service agréé du distributeur.
13. Le fabricant examinera la plainte dans un délai de 14 jours à compter de la date de son dépôt.
14. Pendant la période de garantie, la chaudière peut être remplacée par une nouvelle chaudière si le fabricant détermine (sur la base de l'avis d'un expert certifié) qu'elle ne peut pas être réparée.
15. Les réclamations concernant la qualité de la chaudière doivent être signalées au point de vente – le distributeur.
16. En cas de réclamation injustifiée et d'appel injustifié au service d'assistance du fabricant, les frais de déplacement et de travail des techniciens d'assistance sont à la charge de l'utilisateur.
17. La garantie ne couvre pas les défauts et les dommages causés par :
 - une installation défectueuse,
 - l'exécution de la « première mise en service » par l'utilisateur ou par des personnes non autorisées,
 - le montage et l'installation de la chaudière dans un endroit qui n'est pas préparé pour elle et qui n'est pas conforme aux règles de construction.
 - le non-respect des instructions du manuel d'utilisation, d'emploi, de transport, de stockage et d'entretien,
 - les dommages mécaniques et leurs conséquences,
 - La garantie ne couvre pas les composants soumis à une usure naturelle ou ayant rempli correctement leur fonction de protection, par exemple les diodes, les joints, les fusibles, etc. La garantie ne couvre pas les composants de l'équipement qui sont soumis à une usure naturelle ou qui ont rempli leur fonction de protection de manière

correcte, par exemple les diodes, les joints, les fusibles, etc,

- les réparations et les manipulations de l'appareil par des personnes non autorisées,
- lorsque la puissance de la chaudière est insuffisante pour répondre aux besoins techniques en raison de son mauvais choix,
- lorsque la plomberie a été mal conçue et/ou exécutée,
- lorsque l'installation électrique n'a pas été conçue et/ou construite correctement,
- l'absence d'une capacité électrique suffisante libérée par le réseau.

18. Les questions non couvertes par les termes de cette garantie seront régies par les dispositions pertinentes du Code civil en vigueur dans le pays du fabricant.

19. La garantie peut ne pas être honorée en l'absence d'une copie du certificat de mise en service de la chaudière par le fabricant et/ou en l'absence de la date de mise en service, de l'adresse d'installation figurant sur le certificat,

20. Le fabricant n'est pas responsable des pertes et des dommages résultant de l'impossibilité d'utiliser un appareil

défectueux ou endommagé. La garantie ne couvre pas le service, l'inspection, la mesure et le réglage du système, effectués sur un appareil efficace sans rapport avec sa défaillance (ces activités peuvent constituer un service supplémentaire, payable selon la liste de prix en vigueur).

21. Le fabricant n'est pas responsable des pertes ou des dommages causés par une utilisation inappropriée de l'appareil.

22. Le garant n'est pas responsable des pertes et dommages causés par l'utilisation de l'appareil par des mineurs, des personnes handicapées mentales.

23. Cette garantie est accordée pour les équipements achetés et installés sur le territoire de la République de Pologne.

24. La présente garantie pour les biens de consommation vendus n'exclut, ne limite ni ne suspend les droits de l'acheteur au titre de la garantie pour les défauts des biens vendus.

25. Ce manuel pour les chaudières à induction de la série π est la propriété d'Envo sp. z o.o. Il ne peut être copié ou utilisé par d'autres entités commerciales ou individus sans le consentement écrit du propriétaire. Tous droits réservés.

10. SPÉCIFICATION DE LA LIVRAISON

	π 3,2 kW	π 10 kW	π 21 kW
Chaudière à induction	1 pc.		
Câble d'alimentation 2,5 m	0nPD 3 \times 2 H07RN-F	0nPD 5 \times 2,5 H07RN-F	0nPD 5 \times 6 H07RN-F
Tableau de distribution avec disjoncteur de surintensité	C20A		C40A
Capteur de température	2 pcs.		
Câble pour le raccordement de la pompe	2 pcs.		
Câble pour connecter un régulateur de température externe avec un terminal 2 broches OMY 2 \times 0,75 10 m	1 pc.		
Passeport technique	1 pc.		

ASSISTANCE AU SERVICE

Date	Description du défaut	Réalisation de la réparation, de l'entretien, de l'inspection (signature et cachet de l'entrepreneur)

envo
Group

PEREKO

DEKLARACJA ZGODNOŚCI

DECLARATION OF CONFORMITY

Producent: **ENVO sp. z o.o.**, 27-200 Starachowice, ul. Radomska 76, POLAND
Manufacturer: tel. +48 41 389 71 00, fax +48 41 389 71 01
www.grupaenvo.pl, www.pereko.pl

Nazwa wyrobu: **Kocioł indukcyjny**
Name of product: INDUCTION BOILER

Typ kotła: **π**
Boiler type:

Jest zgodny z przywołanymi normami i postanowieniami:
Comply with the standards and provisions specified below:

Dyrektywa niskonapięciowa:

Low voltage directive:

2014/35/UE

Dyrektywa kompatybilności elektromagnetycznej:

Electromagnetic compatibility directive:

2014/30/WE

Dyrektywa urządzenia ciśnieniowe:

Directive pressure equipment:

2014/68/UE moduł A kat 1

Zastosowano normy zharmonizowane wymienione poniżej:

The harmonized standards listed below have been applied:

PN-EN 60335-1

EN 60335-2-15:2016-04

PN-EN 62233:2008

PN-EN 55014-1:2017-06

PN-EN 61000-3-2:2014-10

PN-EN 55014-2:2015-06

Firma wytwarza kotły zgodne w zakresie konstrukcji, technologii i bezpieczeństwa obsługi, określonymi w przywołanych powyżej normach. Zakład nie ponosi odpowiedzialności za kotły samowolnie zmodernizowane przez użytkownika lub użytkowanie niezgodne z ich przeznaczeniem.

The Company manufactures boilers with design, technology and operational safety compliant with those set forth in the standards referred to hereinabove. The Company is not liable for any boilers upgraded arbitrarily by the user or operated contrary to their intended purpose.

envo sp. z o.o.
ul. Radomska 76, 27-200 Starachowice
NIP 6642068617 REGON 260186374
tel. +48 41 3897100, fax +48 41 3897101

Pieczęć firmowa producenta
Manufacturer's corporate stamp
Stempel des Herstellers



Chaja

Piotr Chaja
Prezes Zarządu
President of the Management Board
Vorstandsvorsitzender

Starachowice 15.05.2018 r.

CARTE DE GARANTIE

chaudière à induction π

Épisode utilisateur

Le producteur des chaudières PEREKO est Envo sp. z o.o. avec le siège à Starachowice, 76 Radomska St. Le producteur donne la garantie pour le fonctionnement correct de la chaudière π pour la période de 2 ans. Le fabricant garantit le bon fonctionnement du nœud de commande pendant une période de 2 ans.

Le fabricant accorde une garantie supplémentaire de 20 ans pour le transformateur de la chaudière avec un échangeur intégré en acier inoxydable ainsi que pour l'enveloppe de la chaudière. Les composants électriques et électroniques ainsi que l'unité de commande sont toujours couverts par la garantie de 2 ans.

Type de chaudière à induction π 3,2 kW π 10 kW π 21 kW

Numéro de série de la chaudière

Numéro du document d'achat de la chaudière

L'utilisateur connaît les conditions de garantie pour le fonctionnement
et l'utilisation de la chaudière à induction π

.....
Signature de l'utilisateur

.....
Date d'achat/de vente de la chaudière

.....
Signature et cachet du vendeur

CERTIFICAT DE MISE EN SERVICE

chaudière à induction π

Épisode utilisateur

Afin de maintenir la garantie, le Distributeur doit recevoir, en même temps que le «CERTIFICAT DE MISE EN SERVICE», la «CARTE DE GARANTIE».

Type de chaudière à induction π 3,2 kW π 10 kW π 21 kW

Numéro de série de la chaudière

Date de mise en service

Adresse de l'installation de la chaudière

Nom de l'utilisateur (entreprise)

Raccordement hydraulique

.....
(date, signature lisible de l'opérateur économique)

.....
(cachet et numéro de l'autorisation du contractant)

Connexion électrique

.....
(date, signature lisible de l'opérateur économique)

.....
(cachet et numéro de l'autorisation du contractant)

Confirmation de la mise en service

.....
(date, signature lisible de l'utilisateur)

CARTE DE GARANTIE

chaudière à induction π

Épisode pour le producteur

Le producteur des chaudières PEREKO est Envo sp. z o.o. avec le siège à Starachowice, 76 Radomska St. Le producteur donne la garantie pour le fonctionnement correct de la chaudière π pour la période de 2 ans. Le fabricant garantit le bon fonctionnement du nœud de commande pendant une période de 2 ans.

Le fabricant accorde une garantie supplémentaire de 20 ans pour le transformateur de la chaudière avec un échangeur intégré en acier inoxydable ainsi que pour l'enveloppe de la chaudière. Les composants électriques et électroniques ainsi que l'unité de commande sont toujours couverts par la garantie de 2 ans.

Type de chaudière à induction π 3,2 kW π 10 kW π 21 kW

Numéro de série de la chaudière

Numéro du document d'achat de la chaudière

L'utilisateur connaît les conditions de garantie pour le fonctionnement
et l'utilisation de la chaudière à induction π

.....
Signature de l'utilisateur

.....
Date d'achat/de vente de la chaudière

.....
Signature et cachet du vendeur

CERTIFICAT DE MISE EN SERVICE

chaudière à induction π

Épisode pour le producteur

Afin de maintenir la garantie, le Distributeur doit recevoir, en même temps que le «CERTIFICAT DE MISE EN SERVICE», la «CARTE DE GARANTIE».

Type de chaudière à induction π 3,2 kW π 10 kW π 21 kW

Numéro de série de la chaudière

Date de mise en service

Adresse de l'installation de la chaudière

.....

Nom de l'utilisateur (entreprise)

Raccordement hydraulique

Connexion électrique

.....
(date, signature lisible de l'opérateur économique)

.....
(date, signature lisible de l'opérateur économique)

.....
(cachet et numéro de l'autorisation du contractant)

.....
(cachet et numéro de l'autorisation du contractant)

Confirmation de la mise en service

.....
(date, signature lisible de l'utilisateur)

Fabricant :

Envo sp. z o.o., 27-200 Starachowice, ul. Radomska 76
www.grupaenvo.pl

Support technique

tél. +48 (41) 274 53 53, fax +48 (41) 274 53 26
e-mail: serwis@pereko.pl,
www.pereko.pl